DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 19 novembre 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie Régie de l'énergie 800 Place Victoria, Bureau 255 Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3905-2014.

Cause tarifaire 2015-2016 d'Hydro-Québec Distribution.

Preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli, dans le cadre de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier, le rapport amendé de Madame Brigitte Blais sur le Suivi des rapports trimestriels du projet de lecture à distance (LAD) d'Hydro-Québec Distribution, suite au dépôt du troisième rapport trimestriel de 2014 de HQD sur ce projet, le vendredi 14 novembre 2014, et afin d'apporter également certaines précisions et rectifications.

Les amendements sont indiqués par un soulignement et un trait vertical en marge.

Veuillez noter que nous répondrons par un courrier distinct à la demande d'Hydro-Québec de radiation d'une partie de ce rapport.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.